

Fédération CGT Santé et Action Sociale Union Fédérale des Médecins, Ingénieurs, Cadres et Techniciens





Note aux organisations

Les psychologues mobilisé.e.s le 29 septembre

Montreuil, le 4 octobre 2022

La participation a été assez large dans une vingtaine de grandes villes. La question des retraites, de la revalorisation de nos salaires pour une meilleure reconnaissance de notre travail et de ses conditions d'exercice est au centre de nos préoccupations. La revendication d'un accès direct aux psychologues, c'est-à-dire non soumis à une prescription ou un adressage médicaux préalables, est toujours d'actualité.

Nous n'avons pas été reçus par la Première ministre Élisabeth Borne. Nous demandons «une loi-cadre interministérielle» sur la prise en compte de la dimension psychologique qui permettrait de traiter les nombreux enjeux actuels de la profession dans ses divers secteurs d'exercice et d'activité.

A Paris, une centaine de psychologues se sont réuni.e.s sur la petite place au début du Boulevard Saint-Jacques, puis ont rejoint le cortège impressionnant en nombre. Notre banderole commune a connu un réel succès. Nous avons été rejoint.e.s par des manifestant.e.s du Printemps de la Psychiatrie, d'autres psychologues étaient présent.e.s au sein du cortège mais n'ont pas trouvé ou n'ont pas rallié notre groupe. La distribution du tract intersyndical et associations nous a permis de rencontrer de très nombreux élu.e.s présent.e.s dans le cortège dont ceux de la NUPES, notamment LFI qui, suite à notre demande, ont promis de nous recevoir prochainement.

La mobilisation régionale à Lyon a été un réel succès avec 250 à 300 psychologues dont une délégation a été reçue par le chef de cabinet du Préfet en charge des questions de psychiatrie.

Cette nouvelle mobilisation a permis une avancée pour nous faire connaître auprès des élu.e.s et des pouvoirs publics, en particulier dans la haute administration très investie de sa mission gestionnaire, qui n'a aucune représentation de notre profession.

Notre lutte se poursuit maintenant par la proposition de mesures concrètes pour abonder le projet de loi de financement de la sécurité sociale.